



## Appel d'offres

### Développement d'un plan d'action

#### - Organisation d'une délégation économique de la francophonie canadienne -

Le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC) est un forum intergouvernemental qui réunit les ministres responsables de la francophonie au Canada. Leurs travaux sont dédiés à l'avancement des services gouvernementaux en français et à la promotion de la francophonie canadienne.

Le CMFC souhaite appuyer les gouvernements dans leur volonté de promouvoir l'entrepreneuriat francophone en amorçant l'organisation d'une délégation d'entreprises canadiennes qui évoluent en situation minoritaire dans le cadre de l'événement FrancoTech, le salon des innovations en français, qui se tiendra au Cambodge les 10 et 11 novembre 2026, lors du XX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie.

À cet effet, le CMFC cherche l'appui d'une firme pour développer un plan d'action dans le but de compléter les étapes préalables à la mise en œuvre d'une telle délégation pour cet événement d'envergure internationale.

#### Contexte

L'événement FrancoTech vise à mettre en avant l'innovation technologique et le progrès numérique dans l'espace francophone. Ses thèmes principaux en 2026 seront l'engagement des jeunes, l'autonomisation des femmes dans le secteur technologique et le développement de solutions technologiques durables.

La mise sur pied d'une délégation d'entreprises francophones vise un double objectif :

1. Permettre à des entreprises canadiennes qui évoluent en francophonie minoritaire d'explorer le potentiel commercial de la francophonie internationale, notamment celle de l'Asie du Sud-Est, en découvrant différents réseaux d'acheteurs, de fournisseurs ou de partenaires potentiels.
2. Promouvoir auprès des délégations internationales la dimension économique de la francophonie canadienne par la mise en valeur des entreprises et secteurs d'activité de chaque province et territoire.

#### Description du mandat et livrables

Le CMFC souhaite obtenir un plan d'action. Cet outil stratégique et opérationnel doit structurer l'ensemble des tâches, ressources et échéances nécessaires pour atteindre ses deux objectifs.

La firme retenue devra donc livrer ce plan d'action, qui contiendra obligatoirement les informations suivantes :

1. **Un portrait des occasions d'affaires** dans les pays de la Francophonie, notamment en Asie du Sud-Est. Ce portrait devra inclure :
  - a. Une analyse succincte des secteurs porteurs de la région, en appliquant une lentille en lien avec les thèmes de FrancoTech ;
  - b. Une présentation de la culture des affaires en Asie du Sud-Est ;
  - c. Une liste détaillée des intervenants locaux avec qui établir des connexions.
2. **Un plan de recrutement d'entreprises canadiennes évoluant en francophonie minoritaire.** Ce plan devra définir les paramètres à considérer pour qu'elles soient sélectionnées au sein de la délégation.
3. **Une méthodologie d'évaluation** de l'impact de la participation des entreprises à FrancoTech, à court et moyen terme.
4. **Des recommandations** pour le succès de la mise en œuvre de la délégation.

### **Confidentialité**

La firme retenue devra s'engager à exercer ses fonctions dans le respect du secret professionnel. Elle devra également s'engager à respecter l'aspect confidentiel des renseignements, des rapports ou des documents qui lui seront fournis dans le cadre de l'exécution de ses fonctions.

### **Expertises recherchées**

- Expertise reconnue dans l'organisation de missions économiques
- Connaissances multisectorielles des marchés
- Expertise démontrée en gestion de projets
- Connaissance de la francophonie canadienne
- Liens avec des acteurs de l'économie de l'Asie du Sud-Est, un atout

### **Critères d'évaluation des offres**

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Expertise en missions économiques
- Compréhension du mandat
- Budget
- Expertise en gestion de projet
- Connaissance de la francophonie canadienne
- Liens avec des acteurs locaux
- Qualité générale de l'offre

### **Modalités**

La firme retenue s'engagera dans un contrat de service avec le CMFC. Le contrat de service n'offre pas d'horaire de travail ni de rémunération à taux fixe hebdomadaire, mais une somme globale et forfaitaire en fonction de la proposition de la firme.

## **Échéancier prévisionnel**

- Lancement de l'appel d'avis d'intérêt : 9 février 2026
- Date limite de réception des offres : 20 février 2026, à 17 h
- Annonce de la personne ou firme retenue : dans la semaine du 2 mars 2026
- Réunion de lancement du projet : dans la semaine du 2 mars 2026
- Remise du plan d'action : le 30 avril 2026

Cet échéancier est donné à titre indicatif. Le CMFC est ouvert à étudier une proposition différente qui devra être justifiée dans la lettre d'intention.

## **Soumission de l'offre**

Les firmes souhaitant soumettre une offre dans le cadre de ce projet doivent transmettre une lettre d'intention en français par courriel, à l'attention de Kelly Tabuteau, chargée de projets, au sein du CMFC ([kelly.tabuteau@cmfc-mccf.ca](mailto:kelly.tabuteau@cmfc-mccf.ca)).

La lettre d'intention doit inclure les éléments suivants :

- un paragraphe démontrant l'expérience dans les expertises recherchées,
- les honoraires,
- le cas échéant, les coordonnées de la personne chargée du projet au sein de la firme, et
- une liste de mandats similaires réalisés.

## **La date limite de réception des offres est fixée au 20 février 2026, à 17 h, heure de l'Est.**

Toutes questions relatives au projet doivent être posées par courriel au plus tard le 18 février 2026, à 17 h, heure de l'Est.